



C'est sous la recommandation de Stanley lui-même que le capitaine Guy Burrows, né à Belgaum près de Bombay (Indes) en 1861, fut engagé, à son grade, comme officier de la Force publique en 1894. Il est affecté dans l'Uélé dans les opérations de reconnaissance et de pacification des Azandes et des Mabedos. À la fin de son premier terme, il croise durant une quinzaine de jour la capitaine de Keyzer dont on parlera plus tard.

Rentré en Europe, il se fait le défenseur de l'État Indépendant du Congo et dénonce les allégations de l'officier anglais Salusbury. À cette occasion il écrit une lettre au secrétaire général Liebrechts : *...je n'aime pas de demander quelque chose pour moi-même, mais s'il était possible d'obtenir l'Ordre du Lion et que je sois nommé capitaine de 1<sup>ère</sup> classe, Salusbury le saurait et ce serait un démenti officiel de ses allégations. J'ai l'intention d'écrire un livre intitulé La Vérité sur le Congo qui serait dédié au Roi et dont l'introduction serait écrite par Stanley. Que pensez-vous de cette idée ? Toujours vôtre, Burrows*

Curieuse requête à laquelle il sera cependant donné suite. Il écrira un livre dédié au roi, avec une introduction de Stanley, mais dont le titre sera : *The land of the pigmies.*

En 1897, il retourne au Congo pour un second terme, au grade de capitaine de première classe et devient le commandant du district de l'Aruwimi. On sait peu de choses de ce second terme et de la gestion du district, ce qu'on sait, par contre, c'est que son contrat ne sera pas renouvelé au terme de celui-ci.

Quand il rentre en Europe pour la seconde fois, en 1901, Burrows rencontre le consul Casement à Boma. Cette rencontre est consignée dans les agendas de celui-ci qui écrit se méfier de lui à cause de ses habitudes d'intempérance. Serait-ce la raison du non renouvellement de son contrat ?

De retour à Bruxelles, Burrows essayera par tous les moyens que son contrat soit renouvelé mais devant l'attitude ferme de l'administration de l'EIC, il rentre en Grande Bretagne où il prend faits et causes pour les adversaires de l'État Indépendant.

Il écrit cependant une nouvelle lettre à Liebrechts où il dit : *...il est plus que probable que je ne retournerai jamais au Congo. J'irai vraisemblablement au Transvaal... il serait en effet difficile pour moi d'entrer encore au service de l'État après avoir été dépassé 4 fois pour des promotions par des officiers de surcroît moins anciens et de carrière plus courte. Je n'ai jamais reçu aucune augmentation de paie durant les 2 ans et 6 mois comme responsable du district de l'Aruwimi. En dépit des services rendus durant mon dernier séjour, j'ai été l'objet de suspicion de la part de certains fonctionnaires de l'État et je suis informé que certains m'ont dénigré...* Il rappelle ensuite le livre qu'il a écrit et les propos qu'il a tenu contre Salusbury.

À Londres, il rencontre Canisius un officier américain de la Force publique devenu agent de l'Anversoise et dont le contrat n'a, également, pas été reconduit. Ensemble ils écrivent un livre intitulé *The Curse of Central Africa*, qu'ils publient chez l'éditeur Everett. Ce livre mettait en cause 3 officiers de la Force publique dont le capitaine de Keyser mentionné plus haut, officiers qui vont attaquer les auteurs devant la justice anglaise. Ils seront rejoints par l'EIC qui a fait l'objet d'un chantage de la part de l'éditeur.

Le procès eu lieu à Londres en 1904 et tourna rapidement à l'avantage de l'EIC et des officiers belges, il dura trois jours et Burrows n'assista qu'à la première demi-journée. Le verdict posé par le tribunal et les jurés était important : condamnation pour «Calomnie», amende de 500£ et le livre fut interdit. Il fut déchu de son grade à la Force publique et de l'ordre du Lion.

Les carnets de Casement nous apprennent qu'en 1903, le consul avait demandé au Ministère des Affaires étrangères de Grande Bretagne de recevoir le livre *The Curse of Central Africa* et qu'il l'avait reçu, la même année, durant ses vacances aux Canaries. Casement possédait donc ce livre avant de mener l'enquête qui lui avait été demandée et a donc pu s'en inspirer.

Qu'est devenu Burrows après ce jugement sévère. On retrouve sa trace dans le procès de son épouse pour ... polyandrie. Six mois avant d'aller au Congo, Burrows s'était marié et son épouse l'avait quitté ...parce qu'il buvait. Ils ne s'étaient jamais revus et, le croyant mort au Congo après une information de cette nature parue dans un journal parisien, elle s'était remariée. J'imagine que ce jugement fut moins lourd à porter qu'une condamnation pour calomnie.

Et le livre condamné et interdit qu'est-il devenu ?

Si j'en crois l'OCLC WORLDCAT, le plus grand catalogue de bibliothèque du monde, il n'y a jamais eu qu'une seule édition en 1903 et ce livre est répertorié dans 73 bibliothèques, dont certaines universitaires, mais il a été reproduit sous forme de microfiches, de microfilms et par toutes les manières électroniques actuelles.

Est-ce qu'on informe les lecteurs éventuels du procès de 1904, ce qui enlèverait toute nocivité à ce livre ? J'en doute quand je sais que ce livre fut une des sources essentielles de celui de Hochschild.